

Projet éolien de Griselles

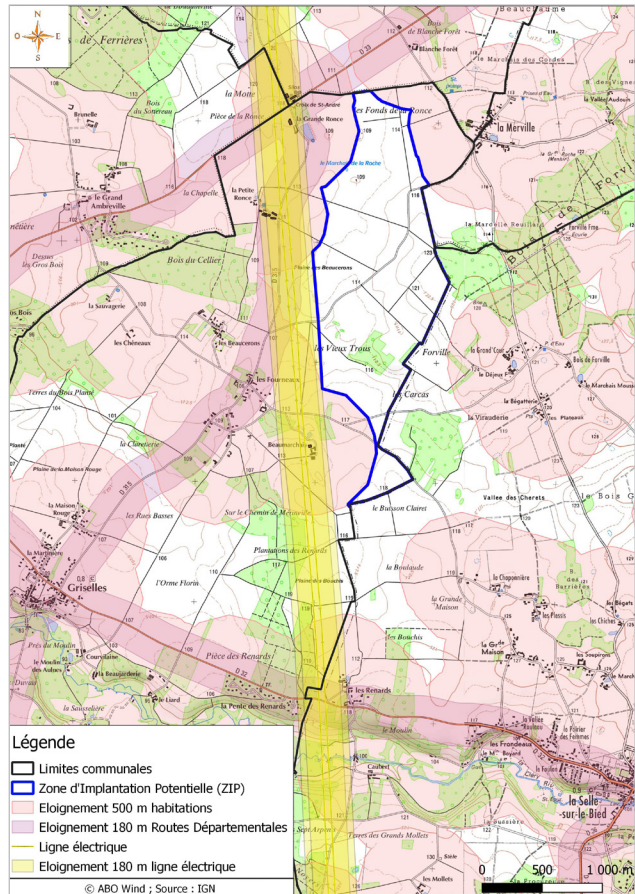


Bulletin d'information - Décembre 2021

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les avancées du projet éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Griselles.

Pour toutes interrogations, n'hésitez pas à contacter le responsable de projet. Les coordonnées du responsable de projet sont données à la fin du bulletin.

Localisation du projet



En 2019, ABO Wind a identifié un secteur favorable à l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Griselles. La zone d'étude du projet se concentre sur les secteurs allant du Buisson Clairet jusqu'aux Fonds de la Ronce au Nord-Est de la commune. A ce stade, tous les critères requis pour concevoir un parc éolien de qualité sont réunis sur ce secteur :

- Une distance importante aux principaux lieux d'habitation.
- Des possibilités d'accès et de raccordement.
- Des contraintes aéronautiques et électriques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales.

La zone définie ci-contre est une zone d'étude, et non pas une zone d'implantation. Le diagnostic mené sur cette zone permettra de définir les sites les plus propices à l'implantation d'éolienne. Toute la zone d'étude ne sera pas nécessairement concernée par l'implantation d'une ou de plusieurs éoliennes.

Avancement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques et paysagères approfondies. Dans ce cadre, une étude d'impact initiale est réalisée pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention pour former une équipe projet en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Évaluer l'énergie produite par le parc.
- Choisir l'éolienne la plus adaptée au site

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

L'étude du vent

Un mât de mesure a été installé en septembre 2020 afin de mesurer le gisement de vent exact du site pour une durée de 2 ans. Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à différentes hauteurs (60m, 80m, 100m et 122m) permettent d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le site.

Ce profil confirme la bonne qualité du gisement de vent et donc les possibilités de développement du parc éolien de Griselles. Les données recueillies sont corrélées aux données de Météo France sur une période plus longue et nous permettent de définir :

- Le type d'éolienne le plus adapté au territoire : hauteur du mât, longueur des pales, caractéristiques techniques, puissance des éoliennes, etc ;
- Le nombre d'éolienne et les distances entre chaque machine, afin d'éviter les effets de sillage ;



Anémomètre



Girouette



Micro-chiroptère



Mât de mesure sur site (Griselles)

Historique du projet

2019

- Rencontre avec les élus et les propriétaires
- Septembre à aujourd'hui : campagne de mesure du vent.

2020 -2021

- Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

Septembre 2021

- Réception des études techniques et environnementales.

Novembre 2021 à janvier 2022

- Réflexion sur les scénarii d'implantation des éoliennes

Les prochaines étapes
(dates prévisionnelles) :

2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2022

- Définition des mesures compensatoires et préparation du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.
- Dépôt de la Demande en Préfecture.

Eté 2022 à fin 2023

- Phase d'instruction administrative de la demande : consultation des services de l'Etat, enquête publique, etc.

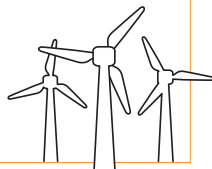
2023

- Décision préfectorale.

2024

- Construction du parc.

2025



L'étude sur le milieu naturel et la biodiversité (étude faune et flore)

Un bureau d'étude indépendant réalise l'étude environnementale initiale du site depuis mai 2020. Cet état initial consiste en un état des lieux écologique sur l'ensemble des aires d'études immédiates. Il relève les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et les continuités écologiques.



Lézard des Murailles

Cette étude a été réalisée sur 4 zonages :

- La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) : environ 210 ha ;
- L'aire d'étude immédiate : aire d'un rayon de 600 m autour de la ZIP ;
- L'aire d'étude rapprochée : 6 km autour de la ZIP, traversée par les vallées du Betz au Nord et de la Cléry au Sud ;
- L'aire d'étude éloignée : 20 km autour de la ZIP, traversée par les vallées du Loing à l'Ouest et du Lunain au Nord-Est.

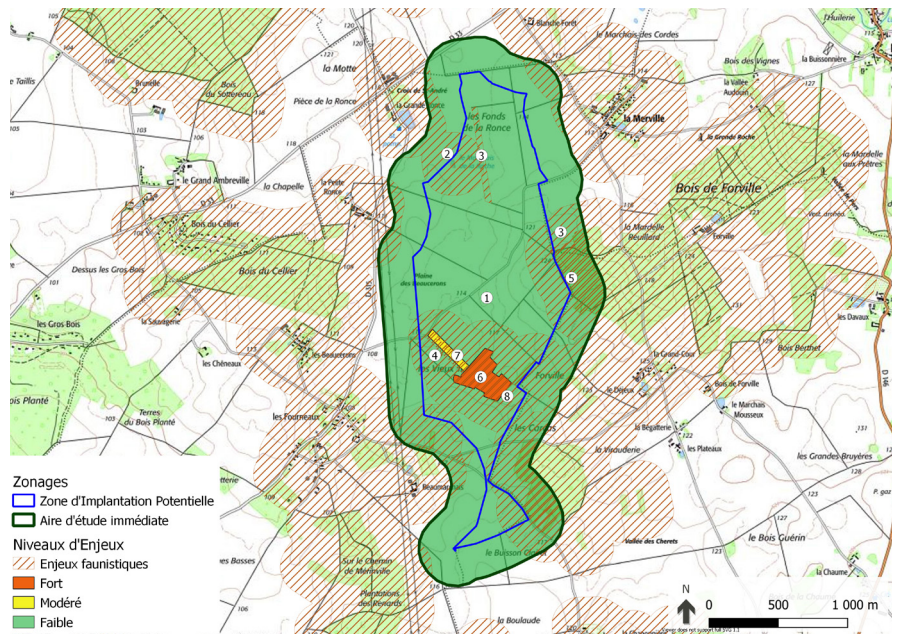


Faucon Crécerelle



Bouvreuil Pivoine

L'analyse de l'état initial a permis de révéler un environnement ayant des enjeux faibles au Nord et des enjeux faibles à forts au Sud de la zone d'étude. Elle permettra d'envisager des scénarii d'implantation qui concilient au mieux le projet éolien et le milieu naturel.



N°	Milieu	N°	Milieu
1	Grandes cultures	6	Chênaie-frênaie fraîche à Jacinthe des bois
2	Mare	7	Friche herbacée
3	Friche herbacée	8	Friche herbacée
4	Fourré	9	Boisements et habitations
5	Chênaie-Charmaie		

L'étude paysagère

Une étude initiale paysagère a été réalisée de février 2021 à août 2021. Elle a eu pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, les sols mais également le patrimoine architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario définitif retenu afin de qualifier les enjeux depuis l'ensemble des lieux identifiés préalablement.

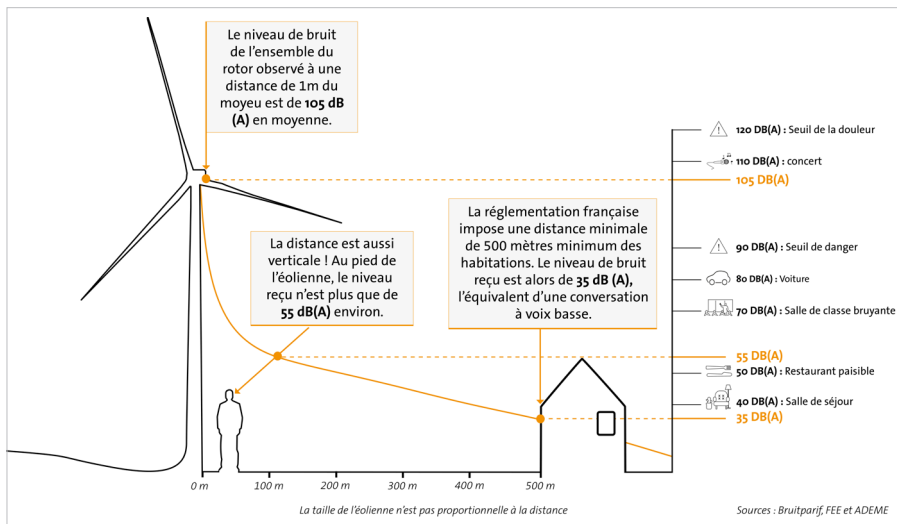
L'étude acoustique

L'étude acoustique débute par une campagne acoustique, c'est-à-dire la mesure du niveau sonore résiduel au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire.

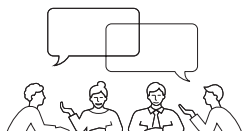
La campagne de mesure sur le site du projet de Griselles a été réalisée du 5 mai au 2 juin 2021.

Les données récoltées par les 8 girouettes et anémomètres installés sont représentatives des conditions de vent (vitesse, direction) existantes sur le site.

Ces données vont permettre au bureau d'étude de définir le contexte acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus



L'information sur le projet



D'une bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'un projet. Actuellement, cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de futurs moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

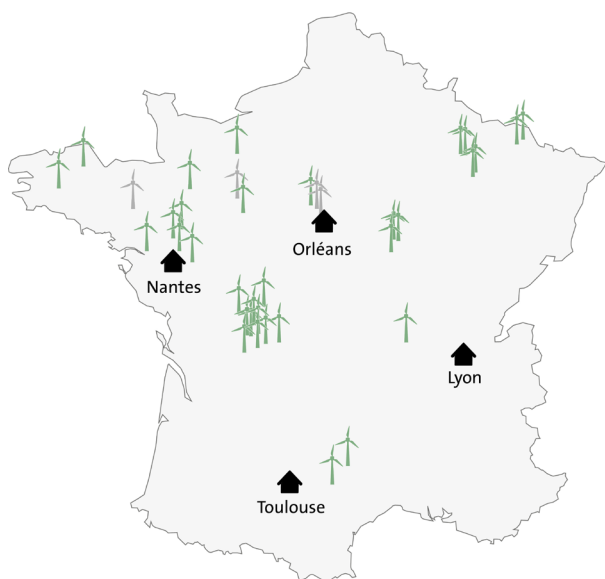
Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > Nos projets > Centre-Val-de-Loire > Projet éolien de Griselles

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



33 parcs raccordés
174 éoliennes
347 MW

Contacts

Responsable du projet

Emilie Ferré-Cailliot
Tél. : +33 (0)2 46 85 09 67
emilie.ferre@abo-wind.fr

Agence d'Orléans

Le Millénium, 6 bis Avenue Jean Zay
45000 Orléans, France

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND